L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 AVRIL 1854.

Imprimerie-Librairie de G. P. WEISSE & COMP.
Bâtiment Jourdaine.
G. P. WEISSE. H. DUVOUX.
P. DUVERGER. E. HERBY.
Prix du journal : 10 cts.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 21 AVRIL.

BONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE PIE.

C'est aujourd'hui que les directeurs de la Municipalité Orléans' doivent prononcer sur l'adoption des bons, émis par les chemins qui contribuèrent à augmenter l'affluenté de nouveaux souvenir aux compagnies mentionnées plus haut. Le fardeau des contribuables sera allégé parce qu'en lieu de payer six mille piastres par an, pendant vingt ans encore, en vertu de l'ordonnance qu'il s'agit d'abroger, ils n'auront, d'après la nouvelle ordonnance, qu'à payer trois mille piastres par trois ans et rien de plus, le tiers de cette somme. Reste-t-il, oui ou non, en grand entrepôt? Ils ont raison tort de se faire illusion. S'ils se prononcent contre une dénonciation de bons, ils se retrouveront nous le coup de la première ordonnance. Nous croyons qu'ils gagneront mieux payer dorénavant plus pendant deux ou trois ans, que de ne rien payer pendant un nombre d'années encore. Que nous ceux qui partagent cette opinion allient aujourd'hui leur voix pour la faire prévaloir.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Nous avons le rare plaisir le premier rapport du comité des rues et débarcadères du Conseil des Assistants-Aldermen MM. J. L. Levy, J. S. W. Ins. Lane Thayer et C. N. Ohrler qui composent ce comité, exprimant des vues trop sages pour que nous ne les reproduisions pas ici. Elles obtiendront, nous en sommes sûrs, l'adhésion de tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de la ville. Voici comment débute le rapport :

«Le comité des rues et débarcadères, avant de faire son premier rapport au Conseil, croit devoir annoncer qu'après une consultation sur ces objets, il a adopté pour règle de conduite de recommander au Conseil de ne rien faire qui ait de nature à favoriser le commerce de la ville; de ceux qui doivent concourir à la salubrité de la ville; de ceux qui ne semblent devoir exhaler la ville de ses ressources, les plaintes des citoyens, telles que l'ouverture et l'aménagement des rues et chemins jusqu'à ce des diaprets ruraux.

Le comité recommandera de préférence les travaux de première nécessité et demande au bien général ainsi que ceux qui devront augmenter la ville ; ceux de la ville ; ceux qui ne sont pas dans les mains de la ville ; ceux qui ne sont pas sur les travaux qui n'intéressent qu'une certaine localité et dont l'importance pour le reste de la ville sera insignifiante. Le comité croit que les délibérations de ses prédécesseurs ne sont pas dans les mains de la ville doivent appeler la constante sollicitude du Conseil et être mises en parfait état pour le transport des produits.

La salubrité de la Nile Orléans est une question qui mérite au plus haut point de fixer l'attention des Conseils ; le comité s'occupera de toutes les mesures destinées à assurer l'état sanitaire de la ville. Il prêtera le même degré d'intérêt aux mesures qui paraîtront devoir ajouter à la valeur des propriétés, et, sans distinction de district, il en recommandera l'adoption toutes les fois que l'état des finances le permettra et que les intérêts et les préjugés seront satisfaits par ceux qui doit rendre la dépense. Tout projet d'embellissement locales qui ne sera pas accompagné de l'approbation du Conseil, ne pourra pas être mis en pendu six jours du comité. Le comité ne croit pas que l'état de trésor lui permette d'accorder beaucoup d'attention à des projets ayant pour objet et le luxe et l'embellissement : des améliorations plus importantes et d'un ordre genre ne sont pas du moment. Tel est le cas de la ville.»

C'est là un programme auquel nous approuvons de tout cœur et nous espérons que le comité ne s'en écartera pas. Avec un peu de discernement, il est facile d'augmenter l'utilité des travaux et d'accorder toutes les satisfactions nécessaires sans rien seulement sans augmenter les dépenses actuelles, mais en les réduisant considérablement. Il faut pour cela de l'habileté de la méthode, l'esprit de combinaison, et surtout la force de résister aux sollicitations de toutes sortes dont seront accueillis les représentants de la ville dans les deux Conseils.

Nous regrettons de ne pouvoir adresser les mêmes éloges au Bureau de Police. Il a maintenant dans leurs fonctions les agens qui avaient pris une part active aux désordres et aux troubles des dernières élections, et à diminué presque tous ceux qui s'étaient au contraire fait remarquer par leur respect de la loi et des convenances. Les recorders du second, du troisième et du quatrième District, tout en eux-mêmes présentés leurs candidats, tandis que ce privilège a été dévié à M. Sumrell, recorder du 1er District, nommé par les partisans de la Réforme. Cette criante injustice doit être un avertissement pour le parti de la Réforme : qu'il maintienne son organisation jusqu'à ce que son triomphe soit complet.

Le Conseil des Assistants-Aldermen a décidé que le compte-rendu officiel de ses séances ne serait publié qu'en anglais. Depuis quelque temps, du reste il ne paraissait que dans cette langue. M. Robert ayant demandé que la publication de ses séances fût également en français, M. Pitot, rapporteur du comité de finances, a fait observer qu'on n'employait qu'une langue les frais d'impression seraient diminués de près de deux mille piastres! C'est cette raison d'économie qui a fait rejeter la motion de M. Robert. Nous maintenons mieux que les délibérations fussent publiées dans les deux langues, mais d'une autre part une économie de deux mille piastres, dans les circonstances présentes, est bonne à réaliser. Les contribuables seront probablement de notre avis. Nous espérons néanmoins, dès que l'état du trésor le permettra, que le Conseil décidera au verdictaire de publier le compte-rendu des délibérations en français aussi bien qu'en anglais.

EUROPE.

Tous les journaux anglais et publié la déclaration de guerre adressée par la Russie à la France. Sa Majesté fait rapidement l'historique des derniers événements et ajoute que les circonstances prédisent inévitablement aux gouvernements de l'occident de prendre la défense de l'équilibre européen et de la Turquie. Il est à la ville de Constantinople et de Smyrne, et de la Turquie. Le gouvernement anglais fera donc à cet égard les démarches nécessaires, mais il entend nationaux son droit de saisir la contrebande de guerre sur les bâtiments neutres et de les empêcher de porter des dépêches à l'ennemi. Elle se capitulera également de forcer un blocus en rigueur. La reine ajoute que, désirant de deal mer autant que possible les maux de la guerre, et de restreindre les opérations aux forces organisées du pays, elle n'émettra pas pour le moment de lettres de marque.

Une convention a été conclue entre la Russie, l'Angleterre et la Turquie. Le Lord Maire pour mission gouvernée d'organiser le commerce par les armes à la défense de l'empire ottoman jusqu'à ce que la paix ait été signée entre la Russie et le sultan; 2° La Turquie s'engage à ne pas conclure la paix sans l'assentiment de ses alliés; 3° Les alliés s'engagent à ne pas conclure la guerre; 4° Il n'entre pas dans la pensée des puissances qu'aucune modification ait lieu dans la Turquie; 5° La Porte garantit à tous ses sujets, à quelque culte qu'ils appartiennent, l'égalité des droits civils.

Les Bases contenues ont fait veiller pour Vienne que nonobstant cette convention toute action de Sébastopol.

Le plus grand enthousiasme régnait parmi les troupes anglaises et françaises campées à Orléans. Le départ des forces d'Espagne cause la plus grande sensation.

Louis-Napoléon a nommé définitivement le Corps Législatif que la guerre actuelle pesée la France et la Russie. Il a expédié un rapport dans lequel il indique beaucoup que la raison d'Autriche ne s'a déclaré que la guerre, mais qu'il ne voudrait pas de la neutralisation en 1815. Il a ajouté que le Louis-Napoléon a adressé à l'empereur d'Autriche une lettre autographe pour l'engager à ne pas prendre une position équivoque contre la Russie.

Les deux chambres ont été fermées, et ouvertes à l'enthousiasme du Duc et pour l'unanimité que les Russes y ont été vaincus avec revanche à Balaca avec éveil en adoration pour jet.

Le rapport de la Hongrie—Voir les bulletins du 10 et 11 Avril.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Rapport de Paris, 10 Avril ; [illegible]

Rapport de Paris, 10 Avril ; [illegible]

Rapport de Paris, 10 Avril ; [illegible]